



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Blocages dans la prise en charge des enfants blessés de Gaza

Question écrite n° 2407

Texte de la question

M. Thomas Portes interroge M. le ministre de l'intérieur sur les mesures prises pour la prise en charge des enfants blessés de Gaza, dans un contexte humanitaire d'une gravité extrême. L'Organisation des Nations unies a souligné l'ampleur tragique de la situation, rapportant plus de 16 756 enfants tués et au moins 6 168 blessés à Gaza entre le 7 octobre 2023 et le 10 septembre 2024. Médecins Sans Frontières a également alerté sur le sort désastreux des très jeunes enfants, victimes de blessures graves. Le 19 novembre 2023, le Président Emmanuel Macron a annoncé que la France était prête à accueillir jusqu'à 50 enfants blessés dans ses hôpitaux. Pourtant, à ce jour, seuls 17 enfants ont été évacués. Cette interpellation fait suite aux remontées de plusieurs associations et organisations humanitaires ainsi que celles du corps soignant médical français qui, tous, souhaitent voir la France contribuer plus massivement à l'effort de soins sur les enfants de Gaza. Une liste de 10 000 patients gravement blessés référencés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été transmise par l'OMS aux pays d'Europe pour les inciter à accueillir des enfants pour traitement. Par ailleurs, une liste de 70 patients évacués vers l'Égypte a pu être soumise pour considération d'accueil en France depuis avril 2024 ce qui a permis l'arrivée de trois enfants en France. Malgré des arrivées qui étaient censées se multiplier et la mise en place d'un couloir d'évacuation européen par l'OMS, les opérations d'accueil ont ralenti. Pourtant, de nombreux médecins et chefs de service se sont mobilisés durant l'été 2024 pour se prononcer sur leur capacité à traiter tel ou tel enfant ayant telle pathologie ou blessure, dans tel ou tel service. M. le député interroge donc M. le ministre sur la réalité de ces blocages. Il souhaite savoir quand la France pourra répondre à l'appel de l'OMS concernant des prises en charge plus nombreuses, des enfants blessés de Gaza, ce qui permettra également de respecter les engagements diplomatiques pris par le Président de la République.

Données clés

Auteur : [M. Thomas Portes](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2407

Rubrique : Aide aux victimes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2024](#), page 6367